

PREVICUR® Energy

Fongicide
pour la protection des cultures légumières et ornementales,
contre *Pythium*, *Phytophthora* et mildious



PREVICUR®
ENERGY

Informations réglementaires

SGH07	ATTENTION
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).
SPe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres pour limiter les risques d'eutrophisation.

Délai de rentrée : 48 heures.

Usages et doses autorisés

Culture	Usage	Dose d'emploi	Type d'application	Délai Avant Récolte	Dispositions particulières
Concombre	Traitement du sol Champignons (pythiacées)	300 ml/m ²	Incorporation au substrat (pépinière)	3 jours	1 application
		3 ml/m ²	Arrosage des substrats (pépinière)	3 jours	2 applications maximum
		3 l/ha	Apport dans l'eau d'irrigation	3 jours	En production au champ : 2 applications maximum
Chicorées (production de chicons)	Traitement des plants Champignons (pythiacées)	20 ml/m ²	Pulvérisation sur collets (contre mildiou et Pythium)	21 jours	1 application maximum en traitement des plants. Ne pas appliquer la préparation lors de la phase de forçage si une autre préparation à base de fongicide systémique a été utilisée en plein champ.
		40 ml/l	Trempage des racines (mildiou)		Sur substrat artificiel : 4 applications maximum
Choux	Traitement du sol Champignons (pythiacées)	300 ml/m ²	Incorporation au substrat (pépinière)	-	1 application maximum. Autorisé uniquement sur chou pommé, chou de Bruxelles, brocoli, chou-fleur, chou de Chine, chou vert, chou-rave.
		3 ml/m ²	Arrosage des substrats (pépinière)	-	2 applications maximum. Autorisé uniquement sur chou pommé, chou de Bruxelles, brocoli, chou-fleur, chou de Chine, chou vert, chou-rave.
Cultures ornementales	Traitement du sol Champignons (pythiacées)	300 ml/m ²	Incorporation au substrat (pépinière)	-	1 application maximum
		3 ml/m ²	Arrosage des substrats (pépinière)	-	2 applications maximum
Laitue	Peronospora farinosa f. sp.	2,5 l/ha	Traitement des parties aériennes	14 jours (plein champ) 21 jours (sous serre)	2 applications maximum. Autorisé uniquement sur laitue.
		300 ml/m ²	Incorporation au substrat (pépinière)	-	1 application maximum
3 ml/m ²	Arrosage des substrats (pépinière)		-	2 applications maximum	
	Traitement des semences et plants	300 ml/m ²	Incorporation au substrat (pépinière)	-	1 application maximum
3 ml/m ²		Arrosage des substrats (pépinière)	-	2 applications maximum	
Melon	Traitement du sol Champignons (pythiacées)	300 ml/m ²	Incorporation au substrat (pépinière)	3 jours	1 application maximum
		3 ml/m ²	Arrosage des substrats (pépinière)		2 applications maximum
		3 l/ha	Apport dans l'eau d'irrigation		En production au champ : 2 applications maximum
					Sur substrat artificiel : 4 applications maximum

Culture	Usage	Dose d'emploi	Type d'application	Délai Avant Récolte	Dispositions particulières
Poivron	Traitement du sol Champignons (pythiacées)	300 ml/m ²	Incorporation au substrat (pépinière)	3 jours	1 application
		6 ml/m ² puis 3 ml/m ²	Arrosage des substrats (pépinière)	3 jours	2 applications maximum
		3 l/ha	Apport dans l'eau d'irrigation	3 jours	En production au champ : 2 applications maximum
Plantes à parfum, aromatiques, condimentaires et médicinales (PPAMC)	Mildiou des composées	2,5 l/ha	Traitement des parties aériennes	-	Non autorisé sur fines herbes. 2 applications maximum (consulter l'Institut Technique Interprofessionnel des Plantes à Parfum, Aromatiques, Médicinales et Condimentaires (IPEPMAC) pour préciser les conditions d'utilisation).
Scarole frisée	Fente de semis	300 ml/m ²	Incorporation au substrat (pépinière)	-	1 application maximum
		3 ml/m ²	Arrosage des substrats (pépinière)	BBOH 10. Cylindrotrichia à premières feuilles visibles	2 applications maximum
Radis	Peronospora Parasitica Pers.	2,5 l/ha	Traitement des parties aériennes	14 jours	1 application maximum
Tomate Aubergine	Traitement du sol Champignons (pythiacées)	300 ml/m ²	Incorporation au substrat (pépinière)	3 jours	1 application maximum
		3 ml/m ²	Arrosage des substrats (pépinière)		2 applications maximum
		3 l/ha	Apport dans l'eau d'irrigation		En production au champ : 2 applications maximum
					Sur substrat artificiel : 4 applications maximum
					1 application maximum
					2 applications maximum

L'utilisation de ce produit sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures et cibles indiquées ci-dessus.

PHILAGRO FRANCE décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.

Il est possible de traiter avec PREVICUR ENERGY en pépinière par arrosage ou incorporation, puis de traiter également en production sur les cultures de laitue, concombre, melon et tomate.

Les limites maximales de résidus applicables dans les pays de l'Espace Economique Européen sont consultables à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/sanco_pesticides/public/index.cfm.

Pour les autres pays susceptibles d'importer les denrées issues des cultures traitées, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit et de l'exportateur des denrées d'assurer la conformité en matière de quantité de résidus.

PHILAGRO France – SAS au capital de 9 912 500 € - RCS Lyon B 389 150 582 Parc d'Affaires de Crécy – 10A rue de la Voie Lactée – 69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or – Tél. 04 78 64 32 64 – Fax 04 72 53 04 58 PHILAGRO France est agréé par le Ministère de l'Agriculture sous la référence RH02089 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à destination des utilisateurs professionnels. - PREVICUR ENERGY® marque déposée BAYER CropScience France - AMM. n° 2070107 - (SL) - 310.0 g/l Fosétyl, 530.0 g/l Propamocarbe - ATTENTION - SGH07 - EUH401, H317. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit, à www.phytodata.com et www.philagro.fr. Annule et remplace tout document antérieur de même nature. 01/2016. Conception : ImprimDiffusion.

Description des premiers secours

Généralités

S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Peau

Retirer les vêtements souillés. Les laver avant de les réutiliser. Laver immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Yeux

Rincer complètement et longtemps avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. En cas d'irritation ou de rougeur persistante, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Si le patient est conscient, rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Antipoison.

Fiche de Données de Sécurité disponible sur simple appel au 04 78 64 32 18 ou sur Internet : www.quickfds.com

Numéro d'urgence : 0 800 21 01 55

Stockage

Conserver à une température supérieure à 0°C.



PHILAGRO
69370 St-Didier-au-Mt-d'Or cedex
Tél. 04 78 64 32 64 - Fax 04 72 53 04 58
RCS LYON B 389 150 582 - Capital : 9.912.500 €

PLUS D'INFOS ?
www.philagro.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

